

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-052

L'an deux mille vingt six
Le vingt-trois avril
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 10 avril 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Anabelle GOISQUE, Mme Aurélie CHATAIN, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : M. Jérôme LAMBERSEND (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), Mme Mélanie GROS (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX (pouvoir à M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à M. Jérémy BESNEAU), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ).

A été nommée secrétaire : Hélène PLOUVIER

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein de la commission communale des impôts Directs (CCID)

Le Maire expose,

VU le Code général des impôts, notamment son article 1650,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs par le directeur départemental des finances publiques,

CONSIDERANT que cette commission est composée du Maire (ou de son représentant) et de commissaires titulaires et suppléants,

CONSIDERANT qu'il convient de proposer une liste en nombre double de celui des commissaires titulaires et suppléants à désigner,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 12 titulaires et 12 suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants,

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE PROPOSER** la liste de contribuables suivante, en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

Commissaires titulaires :

- SIGNOUX Jean-Jacques, BADONE Laurent, BALLANFAT Guy, THABUIS Daniel, CHAGNON Cyril, ROLLAND Sylvie, SERVAGE Christian, DEMAREZ François, ABBE-DECARROUX Chantal, EVRARD Edith, JON Gilbert, GUILLAUME Gabriel.

Commissaires suppléants :

- GAY Yannick, PERNET-MUGNIER Pascal, PERNET-SOLLIET Pascal, BALLANFAT Roland, CHEVRIER Lucienne, CHUARD Marc, BOGENSCHUTZ Guy, CANDELIER Bernard, MACCHI Magali, THOUARY Marie Geneviève, ANGELLOZ-NICOUD Antoine, LEPORT Laëtita.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-052

- **DE PRECISER** que la présente liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques, chargé de procéder à la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs et au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité.

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE.

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER.

